



Institut de la  
**gestion déléguée**

**ATLAS 2026 DES SERVICES  
PUBLICS LOCAUX :  
LA RÉALITÉ DES TERRITOIRES  
DÉPASSE LES CLIVAGES  
POLITIQUES**

À moins d'un an de la présidentielle, l'Institut de la Gestion Déléguée (IGD), en partenariat avec France Urbaine et Intercommunalités de France, publie la 4<sup>e</sup> édition de son Atlas des services publics locaux 2026.

Fidèle à sa mission d'observatoire, l'IGD cartographie depuis plus de 15 ans les pratiques locales pour répondre à une question centrale : « Qui fait quoi et comment ? » en matière de services publics.



**L'échantillon de 176 intercommunalités analysées permet d'observer l'évolution sur les treize dernières années des modes de gestion de 9 services : l'eau, l'assainissement, la collecte et la valorisation des déchets, les transports, le stationnement, les réseaux de chaleur, l'éclairage public, la restauration collective.**

**L'Atlas 2026 des services publics locaux confirme trois constats majeurs révélés dans la précédente édition :**

- **La décorrélation entre l'orientation politique et le mode de gestion :** aucune causalité n'a pu être observée entre l'appartenance politique des exécutifs intercommunaux et le choix d'un mode de gestion, celui-ci reste motivé par la recherche d'efficacité et reflète un pragmatisme à l'échelle d'un territoire.

- **La grande diversité des modes de gestion :** aucun EPCI ne recourt à un modèle unique pour l'ensemble de ses services publics. Les choix sont avant tout guidés par la nature du service, sa technicité et ses enjeux financiers ou opérationnels.

- **Des logiques sectorielles différenciées selon la nature des services :** le mode de gestion dominant varie en fonction des besoins, des investissements et de la technicité du secteur. La gestion déléguée concerne d'abord les secteurs nécessitant des savoir-faire complexes (transport urbain, réseaux de chaleur, etc.) tandis que la gestion directe domine dans des secteurs à moindre intensité capitalistique ou technologique (collecte de déchets, éclairage public, etc.)

L'étude de l'IGD met également en évidence la capacité d'adaptation des territoires : entre 5 % et 32 % des EPCI ont changé de mode de gestion depuis 2019 ou envisagent de le faire à l'occasion d'échéances contractuelles. Cette dynamique confirme que les collectivités territoriales disposent d'une réelle capacité de réversibilité et d'ajustement, au service de la qualité et de la performance des services publics.

À travers cette nouvelle édition, l'IGD réaffirme son ambition : fournir aux élus et aux directions générales des collectivités des repères fiables et chiffrés pour éclairer leurs décisions. Pour la première fois, cette édition intègre le recours à l'intelligence artificielle afin de compléter certaines données, en complément d'entretiens qualitatifs. Cette évolution méthodologique ouvre la voie à une actualisation plus régulière de la cartographie, renforçant encore la pertinence de l'Atlas comme outil d'aide à la prise de décision.

## ATLAS DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX 2026

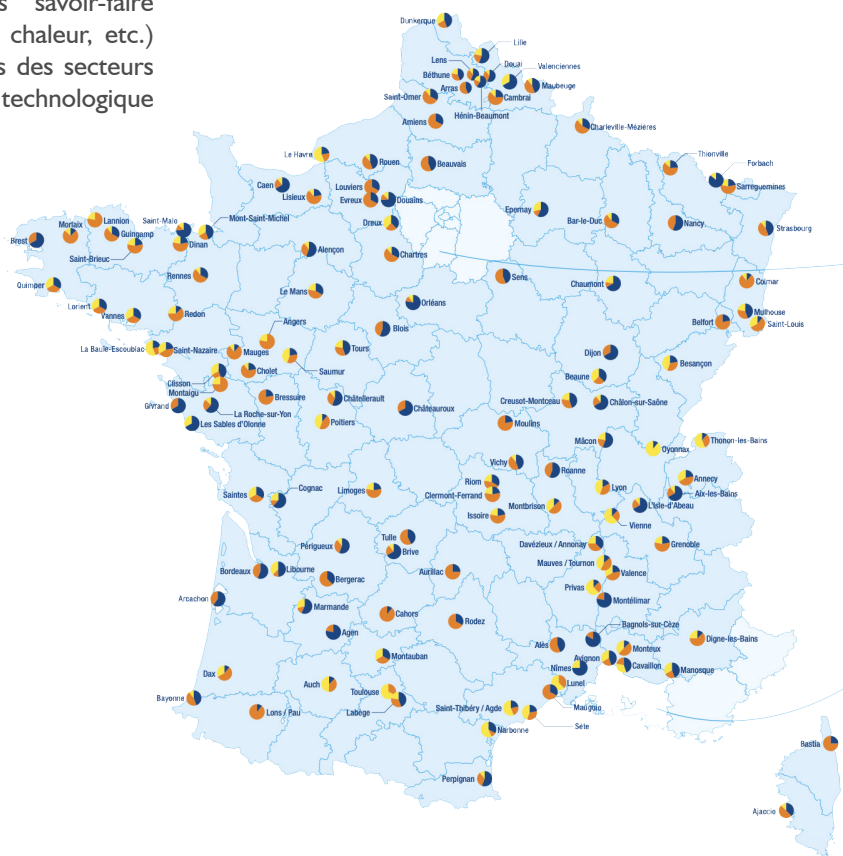
**Carte globale des villes ou intercommunalités de plus de 50 000 habitants**

### Légende

Les pastilles représentent la répartition des différents modes de gestion des services publics locaux concernés sur le territoire selon chaque collectivité.

**Modes de gestion (cf. page 5 pour plus de détails)**

- Gestion directe
- Gestion déléguée
- Gestion combinée



Explorez l'Atlas 2026 : <https://atlas.fondation-igd.org>

## CONTACT PRESSE :

Anna Pellissier  
+33 6 22 47 32 20  
anna.pellissier@publicis.com

Romain Giglio  
+33 6 24 74 68 05  
romain.giglio@publicis.com